

Le lien sornacois

Bulletin communal n° 64

Janvier 2006



MAIRIE DE SORNAC - 11 rue des Écoles - 19290 SORNAC - Tél : 05.55.94.61.27

Le Mot du Maire

2006 est là !

Que nous réserve cette nouvelle année ?

Le recensement nous indiquera-t-il une tendance favorable en nombre de population ?

En tout cas, il existe **des possibilités en matière d'emploi** :

- le renouvellement de poste dans les centres éducatifs suite aux départs à la retraite qui s'accélèrent

- les besoins en assistantes maternelles, aides aux personnes, aide-soignantes, infirmières se font sentir.

Qui mieux que les jeunes de nos communes seraient à même de prendre ces emplois ?

La création d'une maison pour autistes à Saint Setiers offre également des possibilités après des formations plus spécialisées.

Oui, il y a du travail sur place !

Oui, on peut se fixer au pays !

Une année sous le signe des travaux !

Ca y est, les travaux pour la Maison du Département ont démarrés. Ce trimestre, la partie neuve de la Maison de Retraite devrait s'achever et la deuxième tranche de travaux devrait suivre.

Les quatre pavillons COPROD vont enfin sortir de terre. (Il faudrait songer à créer un autre lotissement).

Les travaux d'accès à l'appartement de la perception sont donnés, il faut attendre un temps plus favorable pour la réalisation.

C'est au milieu de toutes ces perspectives que :

**Nous vous souhaitons, le Conseil Municipal et moi-même,
une très bonne année avec plein de projets à réaliser
pour chacun d'entre vous.**

Informations communales

Recensement de la population

Sornac fait partie des communes recensées en 2006. A partir du 19 janvier 2006, vous allez recevoir la visite d'un **agent recenseur**.

Il s'agit de **Mme Cécile CISTERNE** et de **Mr Christophe MOREL**.

Ces derniers seront munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Ils peuvent également vous aider à remplir ces questionnaires. Vos réponses resteront confidentielles.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Téléphonie mobile

Un accord avec la Société TDF a été signé le 12 août 2005. Celle-ci a donc engagé les travaux nécessaires pour que la tour hertzienne du Mont Audouze soit équipée par les 3 opérateurs. Ces travaux sont prévus d'être achevés dans les premières semaines de l'année 2006. Corinne BUCQUET, conseillère générale du Canton de Sornac, se réjouit de la prochaine mise en service de ces nouveaux équipements qui doivent permettre une amélioration des conditions de réception sur le secteur.

Merci pour vos dons

Dons à la Caisse des Écoles :

Monsieur BARTHOLOME, don de 30 euros.

Le Club des Mille Sources, don de 230 euros.

Dons au CCAS de Sornac :

Madame et Monsieur KASBARIAN, don de 60 euros.

Arrêté constatant l'indice des fermages et sa variation pour 2005.

Article 1er : L'indice des fermages pour le département de la Corrèze est constaté pour 2005 à la valeur **110.00**.

Cet indice est applicable pour les **échéances annuelles du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2006**.

Article 2 : La variation de cet indice des fermages par rapport à l'année précédente est de + 0.73%.

Article 3 : Pour les baux contractés pour des terrains seuls à compter du 1er octobre 2005 et jusqu'au 30 septembre 2006, les maxima et minima sont fixés, par hectare, aux valeurs actualisées suivantes :

Valeurs/ha	Zone I	Zone II	Zone III
maxima/ha	82.72 euros	108.56 euros	123.23 euros
minima/ha	16.53 euros	21.57 euros	24.72 euros

Sornac faisant partie de la zone I.

Article 4 : Pour les baux contractés à compter du 1er octobre 2005 et jusqu'au 30 septembre 2006, les valeurs maximales et minimales de location des bâtiments d'exploitation sont fixés, par hectare, aux valeurs actualisées suivantes :

• Pour les bâtiments d'exploitation traditionnels.	maxima/ha 6.28 euros	minima/ha zéro
• Pour les bâtiments d'exploitation et les installations présentant un caractère technique et fonctionnel élevé.	24.72 euros	zéro

Des nouvelles de la Communauté de Communes

Trois ans après sa mise en place, voici le bilan des réalisations de la Communauté de Communes :

- l'embauche d'une technicienne « rivières » Sandrine DELAMOUR
- adoption à l'unanimité de résolutions visant à maintenir des services publics en milieu rural
- l'embauche d'un responsable pour le développement du tourisme Gilbert SALAT
- la réalisation de la signalisation « nouvelle » pour les routes communales et communautaires
- l'amélioration d'un nombre de dessertes routières est engagé
- le SPANC (service public d'assainissement non collectif) a été créé lors de la réunion du Conseil Communautaire de décembre 2005 pour répondre aux exigences de la loi.

La naissance du Pays Haute-Corrèze et du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin doit être l'occasion d'inscrire nos communes dans une dynamique de développement et d'accueil.

Ces nouveaux territoires ont pour objectif de favoriser l'émergence de projets.

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin regroupe 113 communes des 3 départements du Limousin autour d'un projet territorial commun.

Le Pays Haute-Corrèze est un territoire organisé autour de l'axe de développement économique de l'autoroute A89 et du pôle urbain d'Ussel.

Le SPANC (service public d'assainissement non collectif)

La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 a confié aux communes et leurs regroupements de nouvelles responsabilités en matière d'assainissement non collectif (fosses septiques...).

Pour ce faire, chaque collectivité a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif doté de 2 missions :

- contrôler les installations neuves (effectué auparavant par la DDASS)
- contrôler le bon fonctionnement des équipements existants.

Une visite de contrôle sera effectuée tous les 4 ans qui aura pour but, entre autres, de vérifier la réalisation des opérations d'entretien telles que la vidange des fosses septiques.

Informations diverses

Permanences à la Mairie

CPAM 2ème et 4ème mardi du mois **14H00 à 15H00**

ADAPAC un mardi par mois le 24 janvier/le 21 février/le 21 mars/ le 18 avril
14H00 à 15H00

INSTANCE DE COORDINATION le jeudi de 14H à 15H.

ASSISTANCE SOCIALE le mardi de 13H30 à 16H00.

O.P.A.H. Millevaches (amélioration de l'habitat) 3ème mardi de chaque mois

A Sornac de 10H30 à 12H30

17.01.06 Mr Florian TRAIT
21.02.06 Mme Roselyne POUMIER
21.03.06 Mr Florian TRAIT
18.04.06 Mme Roselyne POUMIER

A la Courtine

17.01.06 Mme Roselyne POUMIER
21.02.06 Mr Florian TRAIT
21.03.06 Mme Roselyne POUMIER
18.04.06 Mr Florian TRAIT

MISSION LOCALE un mardi par mois à partir de **8H30** et **sur RDV** au
05.55.96.27.69.—Nouvelle adresse 22 rue de la Civadière 19200 USSEL
Permanences le 10 janvier/le 7 février/le 7 mars/le 4 avril

Assistant parlementaire Mr Jean-Pierre DUPONT :

Le 2ème mardi du mois—prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

RELAIS EMPLOI SERVICE 1er et 3ème jeudi du mois de **9H à 12H**

Mise à disposition de personnel

- * Ménage, repassage, courses,
- * Entretien courant de la maison
- * Jardinage, tonte, taille de haies
- * Petits bricolages

Tous travaux n'entrant pas en concurrence
avec des entreprises.

- * Garde : personnes âgées (jour et nuit),
enfants + 3 ans
 - * Soutien scolaire, animation ateliers
 - * Aide administrative
 - * Petits secrétariats, frappe de courrier
- Déduction fiscale (selon loi des finances en
vigueur)

Médecins et N° d'urgence

Pour joindre le médecin de garde :
05.55.26.80.80

Docteur LECARME–SORNAC–Tél : 05.55.94.62.43

Docteur QUESNEL et CHINSON

Cabinet Médical de LA COURTINE–Tél : 05.55.66.76.08

Docteur PRIOUX–PEYRELEVADE–05.55.94.73.17

Congés du Docteur LECARME :

Du lundi 23 janvier au mardi 31 janvier 2006

Pharmacie : Monsieur AZAR–Tél 05.55.94.60.13 le samedi de 9H30 à 12H30 – du lundi au vendredi 9H30 à 12H30 et 14H30 à 19H30

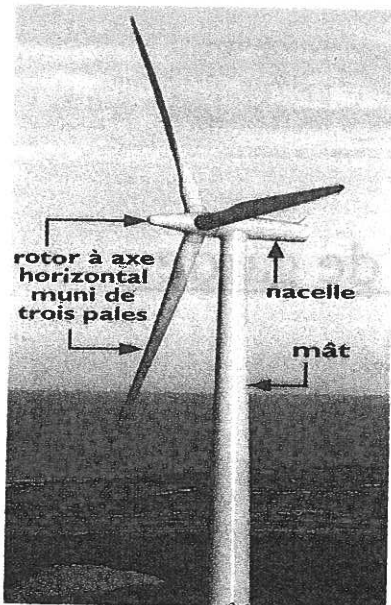
Dentiste : Docteur DUBURE– Tél 05.55.94.62.19

Du mardi au vendredi de 14H00 à 19H00

Gendarmerie : 05.55.94.60.01 ou le 17

Centre de Secours : 05.55.94.62.24 ou le 18

Les éoliennes



L'éolienne est constituée d'un mât de 50 à 110 m de haut, on trouve à son sommet une nacelle équipée d'un rotor à axe horizontal à 3 pales mises en rotation par le vent. L'énergie produite est transformée en énergie électrique dans la nacelle grâce à une génératrice.

La nouvelle politique énergétique française est d'obtenir en 2010 21% de la consommation électrique à partir d'énergies renouvelables (contre 15% actuellement).

Les atouts de l'éolien.

C'est une **énergie renouvelable et propre**, elle évite l'usage d'énergies fossiles polluantes et de réserve limitée. Elle augmente l'indépendance énergétique et **crée des emplois** dans l'industrie (fabrication et installation). De plus, un parc éolien offre des revenus intéressants pour les collectivités locales par le biais d'une taxe professionnelle payée par les propriétaires d'éoliennes.

La filière éolienne alimente maintenant la consommation électrique de 10 millions de personnes en Europe. La France bénéficie d'ailleurs du second gisement éolien en Europe après le Royaume Uni.

Il faut retenir que la durée de vie d'un parc éolien est de vingt ans. **A terme**, la réglementation impose le démontage des machines, la récupération des matériaux et **la remise en état total du site. Un parc éolien n'est donc pas un fardeau pour les générations futures.**

Malgré ces atouts, certaines craintes subsistent.

Que deviennent nos paysages ?

Certains paysages remarquables sont protégés par une réglementation appropriée. Ailleurs, les éoliennes peuvent créer de nouveaux paysages. Qu'elles soient considérées comme une pollution visuelle ou des éléments architecturaux esthétiques, l'essentiel à retenir n'est-il pas leur rôle dans la production énergétique décentralisée et non polluante et cela par le biais d'une source d'énergie naturelle et inépuisable ?

Toutefois, la nécessité d'un permis de construire délivré par le Préfet crée l'obligation d'une étude d'impact paysager basée sur la communication avec les élus et la population.

Sont-elles bruyantes ?

Même si la perception du bruit varie d'une personne à l'autre, on peut dire que le niveau sonore des éoliennes modernes est peu perceptible à quelques centaines de mètres.

L'ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public sous la tutelle des ministres chargés de la Recherche, de l'Écologie et de l'Énergie.

Elle intervient dans les domaines suivants : la prévention de la pollution de l'air, la limitation de la production de déchets, la maîtrise de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables, le traitement des sols pollués, la lutte contre les nuisances sonores et le management environnemental.

L'ADEME à votre service : n° **AZUR (prix appel local) : 0810 060 050**

Internet : www.ademe.fr pour une information gratuite et objective sur l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

Alerte au Cynips du châtaignier

Cet insecte menace la châtaigneraie française. Il provoque la formation de galles sur les jeunes pousses et sur les feuilles de châtaignier d'où une baisse importante de production, un affaiblissement des arbres pouvant aller jusqu'à leur mort. Il n'existe pour le moment aucun moyen de lutte efficace contre cet insecte.

Depuis février 2005, **toute nouvelle plantation** (à des fins agricoles ou forestières) **doit faire l'objet d'une déclaration** de plantation par l'exploitant ou le gestionnaire auprès du **service régional de la protection des végétaux** (05.55.11.65.30) dans un délai n'excédant pas une semaine. Cette déclaration doit mentionner les références cadastrales du lieu de plantation.

Par ailleurs, si vous avez planté depuis 2003 un ou plusieurs châtaigniers, quelle que soit son origine, n'hésitez pas à contacter la FDGDON de Corrèze au 05.55.46.78.46 pour signaler votre plantation.

La vigilance de chacun est indispensable à la préservation de notre châtaigneraie.

Revue de Presse

L'atelier « Nature et Environnement » du Foyer Occupationnel des Tamaris et la Communauté de Communes



L'équipe du Foyer des Tamaris
encadrée par Alain Peraud.

Unis par les mêmes préoccupations, ces deux structures travaillent en étroite collaboration à l'entretien des rivières pour une conservation et une mise en valeur de la qualité des cours d'eau du Plateau de Millevaches.

C'est ainsi que les Tamaris, en accord avec les propriétaires, sont intervenus sur une portion de la Liège et de la Diège.

Actuellement, c'est une portion du ruisseau du Rochefort

Le Club des Mille Sources

Le dimanche 27 novembre 2005 a eu lieu **le concours de belote** organisé par le Club des Mille Sources.



Les Doigts d'Or

Le loto de la Maison de Retraite de Sornac a eu lieu le samedi 5 novembre 2005.



Nos Associations



Après **deux ans et demi d'existence**, il est peut-être temps d'établir un petit bilan du fonctionnement du centre de loisirs.

La **fréquentation a plus que doublée** entre 2003 et 2005, et nous avons réussi à toucher de plus en plus de familles du canton de Sornac.

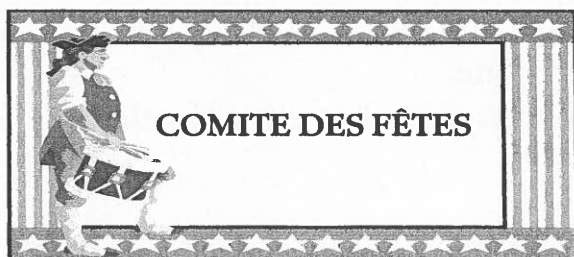
Il est à noter que cette année 2005 a vu la mise en place régulière d'une sortie extérieure par mois, à thématique culturelle (Rocamadour, Vulcania...), sportive (ski de fond, équitation...), nature et environnement (Maison de l'Arbre, Cité des Insectes...), ce qui permet aux enfants de visiter des lieux, d'avoir accès à des spectacles, de pratiquer des activités diverses et variées qui les ouvrent au monde, et qui répondent à leur soif de connaissances.

Depuis la rentrée, **un transport a été mis en place entre St Pardoux le Vieux et Sornac**, et nous accueillons donc de nouveaux enfants qui se sont très vite et très bien intégrés à notre équipe d'habitues.

Le centre de loisirs s'est également tourné vers **les adolescents**, en leur proposant **une fois par mois un stage de danse hip-hop** encadré par des professeurs de Limoges. N'hésitez pas à vous renseigner, car ces cours sont ouverts à tout le monde (de 7 à 77 ans !).

Si vous avez des commentaires ou des suggestions à faire, vous pouvez toujours nous joindre au 05.55.94.66.20. Et guettez bien les affiches pour prendre connaissance des prochaines sorties....!

Bonne année 2006 à tous, et à bientôt !



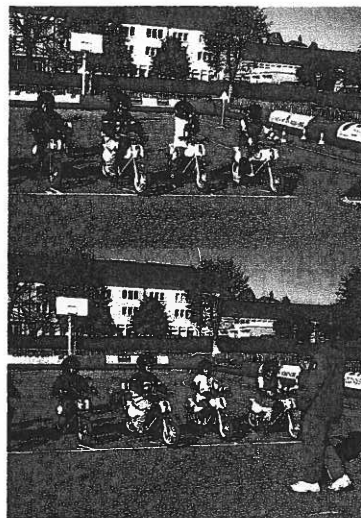
Le Président du Comité des Fêtes et toute son équipe offre ses meilleurs vœux pour 2006 en espérant que cette année nous permette de vous proposer spectacles et distractions variées pour votre plus grand plaisir.

Ecole Lucie et Albert PANET

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, les enfants de la classe de CM1/CM2 sont allés à Meymac afin de participer à la prévention routière. Cette année, c'est sur des mini-motos que les élèves ont appris les prémices du code de la route. Certains ont eu du mal à gérer l'accélérateur mais tout le monde est revenu sain et sauf.

A notre avis, cette pratique aura certainement donner envie à certains de troquer leur vélo contre un deux-roues à moteur.



LOTO DE L'ÉCOLE

Dimanche 4 décembre 2005, nous avons organisé notre traditionnel loto. Cette animation, nous l'espérons, a permis aux gens de passer une agréable après-midi faute d'aller se promener en raison d'une pluie battante.

Comme d'habitude, nous avons accueilli une centaine de personnes mais nous espérons quand même un peu plus de monde;

Le grand gagnant est reparti avec un lecteur DVD. La partie enfant a également fait beaucoup d'heureux et le plus chanceux a obtenu un lecteur MP3.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. Les bénéfices seront reversés à l'école pour permettre le financement de sorties scolaires et pédagogiques.

USEP

Malheureusement, peu d'adeptes pour la course à pied cette année. Seule une élève s'est qualifiée parmi les participants de notre école au cross de secteur à Ussel le 23 novembre 2005.

En effet, Frédérique MAZAUD a pu participer à la finale départementale à Malemort et termine au 122^e de sa catégorie.

Bravo à elle et félicitations à tous les participants du cross d'Ussel.

PISCINE

Le cycle de natation s'est terminé le 24 novembre. Les classes de grande section et de CP/CE1 y ont participé. Les enfants ont beaucoup progressé en 10 séances et chacun a obtenu un diplôme selon son niveau : poisson, dauphin ou requin.

NOËL

Le grand-père à barbe blanche n'a pas manqué notre rendez-vous à la salle polyvalente jeudi 15 décembre. Suite à un spectacle de contes où les comédiens ont montré leurs talents d'acteurs, il a distribué des cadeaux pour chaque classe et des chocolats à chaque enfant.

Chaque classe a entonné des chants devant les parents et la journée s'est terminée par un goûter offert par la Mairie; Le lendemain, nous sommes retournés à la salle polyvalente pour prendre le traditionnel repas de Noël.

PS : il semblerait d'après le retour des vacances que ce cher Père-Noël n'ait oublié personne. Le Père Fouettard serait-il une légende ?



ÉCOLE ET CINEMA

L'école participe à l'opération « école et cinéma ». Le but étant de promouvoir le film comme une « œuvre d'art ». Après chaque projection, un travail pédagogique est mené en classe sur la compréhension, la technique...

Déjà nous avons vus les films « Histoire sans fin » et « Princes et princesses » et plus tard, nous irons aux projections de « Peau d'Âne » et de « Boudu sauvé des eaux » (uniquement au cycle 3).

A VENIR

- **USEP** - Basket le 1er février à Meymac (finale à Tulle le 8 février)
- Hand-Ball le 29 mars à Ussel

Réseau Rural d'Education

- Rencontre à Saint-Pardoux-le-Vieux pour les CP/CE1 pour se présenter des travaux faits en classe le 9 février.
- Sortie au Musée de Sarran le 7 février pour les maternelles qui travaillent sur les masques africains.

Carnaval

- Défilé costumé dans les rues de Sornac le 10 février à partir de 14H30.

Club des Mille Sources

Comme chaque fin d'année, nous profitons de ce bulletin pour présenter à tous nos amis adhérents nos vœux les plus sincères pour l'année 2006 et pour leur rappeler nos activités pour le mois de février soit :

Samedi 4 février Assemblée Générale Extraordinaire à Sornac –
salle polyvalente à 14H.

De plus, **tous les jeudis après-midi**, nos amis peuvent se retrouver pour jouer aux cartes ou au scrabble ou tout simplement passer une bonne après-midi :

- les 1er et 3ème jeudis du mois à la salle HLM de Peyrelevade
- les 2ème et 4ème jeudis à la salle du Club de Sornac.

Pour nos fidèles lecteurs, nous vous rappelons que **notre bibliothèque** entièrement gratuite est ouverte à tout public :

- **tous les jeudis de 14H à 16H** – salle de Club au 1er étage.

Le Club tient à remercier de nouveau tous les généreux donateurs.

Amitiés à tous et à très bientôt.

La Truite Sornacoise

A tous les pêcheurs du canton, la Truite Sornacoise adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2006

Bien sûr 2004 et 2005 laisseront un souvenir partagé en ce qui concerne la pêche... Deux années de sécheresse terribles qui ont mis à mal nos cours d'eau



Espérons que 2006 nous remettra tout cela en ordre et que nous arriverons au mois de juillet avec un niveau d'eau décent... Il est vrai que nos « beaux paniers » en dépendent !

En attendant, notre « politique » continue et l'entretien des rivières reste notre priorité...

Anciens Combattants

Le **repas annuel** des Anciens Combattants de Sornac aura lieu le **26 mars 2006** à 12H30 au **Bar la Fontaine** de Sornac.

Réservation au Bar la Fontaine au 05.55.94.30.54

auprès du Président au 05.55.94.60.38

Date limite d'inscriptions le 19 mars.

Office de Tourisme

Pour la première année, pendant les fêtes de fin d'année, l'Office de Tourisme du Canton de Sornac a organisé **un concours de décoration de Noël** ouvert aux communes, particuliers et commerçants du Canton.

Avec **4 communes plus une douzaine de particuliers et commerçants inscrits**, le concours 2005 a connu un succès honorable pour une première dans le Canton de Sornac. Les décorations et illuminations ont été jugées un peu avant Noël par les membres du jury de l'Office de Tourisme. Dans leur ensemble elles sont apparues comme étant de bonne qualité et originales. Ses décorations, de jour comme de nuit, nous ont permis de retrouver la magie de Noël et ont émerveillées petits et grands.

La remise des prix a eu lieu dans une très bonne ambiance à l'occasion de la Galette des Rois offerte par l'équipe de l'Office de Tourisme le vendredi 6 Janvier 2006 à partir de 17h00 dans les locaux de l'Office de Tourisme, 5 place de l'église à Sornac.

Les photos des illuminations gagnantes seront consultables à partir du 16 janvier sur le site internet commun aux Offices de Tourisme de Bugeat-Sornac <http://otsi.bugeatsornac.free.fr>

Résultats du concours de décoration de Noël 2005

Classement des communes :

- 1er prix : Saint Setiers
- 2e prix : Sornac
- 3e prix : Peyrelevade
- 4e prix : Millevaches

Classement des particuliers et commerçants :

- 1er prix : Mme et Mr Gérard PAUVRHOMME—St Setiers
- 2e prix : Mme et Mr Marcel ROUSSEAUX—Sornac
- 3e prix : Mme et Mr Jean GUICHARD—Sornac
- 4e prix : Mme Christine GAILLARD—Sornac
- 5e prix : Melle Carole BEZANGER—Sornac
- 6e prix : Mme et Mr LEBON—Peyrelevade
- 7e prix : Mme et Mr Serge DESENCLOS—Sornac
- 8e prix : Mme et Mr Claude BEZANGER—Sornac
- 9e prix : Mme Edith BRINDEL—St Setiers
- 10e prix : Mme Micheline MICHAU—Sornac
- 11e prix : Mme et Mr Jean Jacques GARRAND—Sornac
- 12e prix : Mr Jean Michel ROUDEIX—Sornac

Services, commerces et artisans

Santé

Dentiste

Monsieur DUBURE Tél 05.55.64.62.19

Ouverture du mardi au vendredi de 14H00 à 18H30

Médecin

Docteur LECARME Tél 05.55.94.62.43

Consultations tous les jours de 9H00 à 12H30 sauf le jeudi

En dehors de ces horaires, consultations sur rendez-vous

Pharmacie

Monsieur AZAR Tél 05.55.94.60.13

Ouverture du lundi au vendredi 9H30-12H00/15H00-19H00

Le samedi 9H30-12H00

Infirmières libérales

Madame COIGNOUX Tél 05.55.94.66.06

Madame MASSON Tél 05.55.94.40.40

Madame RISPAL Tél 05.55.94.40.40

Banques et Services divers

Crédit Agricole Tél 05.55.94.60.99

Bureau ouvert le mercredi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 18H00–le samedi de 8H30 à 12H30. Sur rendez-vous le mardi et jeudi.

La Poste Tél 05.55.94.62.10

Ouverture du lundi au vendredi de 9H00 à 11H30–14H30 à 16H30

Le samedi matin de 9H00 à 11H30.

Perception – Trésorerie Tél 05.55.94.60.16

Ouverture du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 - 13H00 à 16H00

Véhicules et transport

Garage

CHAUDAGNE Automobile Tél 05.55.94.67.13

Ouvert du mardi au vendredi : 8H à 12H et 14H à 18H–le samedi : 8H à 12H.

Taxi

Madame BERNARD Tél 05.55.94.60.38.

Banques et Services divers

Notaire

Étude VARRET et LEROUX Tél 05.55.94.67.40

Ouverture tous les mardis de 10H à 12H.

Mairie Tél 05.55.94.61.27—Fax 05.55.94.81.39

Ouverture du lundi au vendredi 8H30 à 12H00—13H30 à 17H00

Sauf le mercredi 8H30 à 12H00 et le samedi 9H00 à 12H00.

Office de Tourisme Tél/Fax 05.55.94.62.66

• **Service tourisme** : Mr NADALON hors saison mardi 14H30 à 17H30 ; mercredi et jeudi 14H à 18H.

• **Service locations communales, vie associative et bulletin communal** : Melle PEUCH du mardi au vendredi 9H à 12H, vendredi après-midi 13H à 16H et samedi 9H30 à 12H.

Équipement Tél 05.55.94.63.86.

Bar Hotel Restaurant

Bar la Fontaine Tél 05.55.94.30.54

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 7H30 jusqu'à la fermeture. Le mercredi de 9H à 14H et le samedi et dimanche de 9H à la fermeture

Bar Restaurant Hotel de France Tél 05.55.94.62.05

Ouvert tous les jours de 7H30 à 15H00 et du mercredi au dimanche à partir de 16H30.

Hôtel Restaurant TATET Tél 05.55.94.60.03

Ouvert tous les jours.

Alimentaire

Boulangerie Pâtisserie Épicerie

Monsieur BEAL Tél 05.55.94.60.22

Ouverture du mardi au samedi 6H00 13H00 et 15H30 17H30, le lundi et dimanche de 6H00 à 12H30.

Boucherie

Monsieur FREITAS Tél 05.55.94.62.77

Ouverture du mardi au samedi 8H à 12H—16H 19H et le dimanche 8H à 12H.

Supérette

SPAR SARL MOREL Tél 05.55.94.60.20

Du lundi au samedi de 7H30 à 12H30 et 15H30 à 19H00. Fermée le lundi après-midi. Les jours fériés ouverte le matin.

Coiffure

Salon de coiffure

Mademoiselle BEZANGER Tél 05.55.94.61.73

Du mardi au vendredi 9H à 12H/13H 18H–samedi 8H30/17H00

Tabac Presse

Tabac Presse Loto Librairie Mercerie

Monsieur ROUDEIX Tél 05.55.94.62.45

Du mardi au samedi 8H/12H30 et 14H30/19H–lundi/dimanche 8H à 12H30.

Bazar

Carburant, droguerie, quincaillerie, bazar, dépôt blanchisserie pressing, cordonnerie, développement photo

Madame BAUSSAVY Tél 05.55.94.63.94

Ouverture du lundi au vendredi de 7H30 à 19H00, le samedi de 7H30 à 18H00 et le dimanche de 8H30 à 12H00.

Artisans, Commerçants

Électricité plomberie, chauffage

Monsieur JOANEL Tél 05.55.94.66.70

Plâtrerie

Monsieur LANQUIT Tél 05.55.94.63.34

Maçonnerie

Monsieur PASQUET Tél 05.55.94.65.40

Charpente

Monsieur TEXEIRA Tél 05.55.94.62.85

Menuiserie

A.A.M.E.L.(Monsieur MASSON) Tél 05.55.94.64.97

Monsieur TRARIEUX Tél 05.55.95.17.54 ou 06.83.51.97.98

Travaux forestiers

Monsieur LEMOR Tél 05.55.94.62.09

Monsieur METADIER Tél 05.55.94.66.13

Bestiaux

SARL MALLEPEYRE Tél 05.55.94.60.10

Brocante antiquités

Monsieur GARRAND Tél 05.55.95.68.32

Fleurs séchées

Madame MOEUF Tél 05.55.95.61.02

**Chères lectrices,
Chers lecteurs,**

C'est poussé par une volonté d'informer les Sornacois et de garder un contact privilégié avec les « exilés », que ce bulletin perdure.

Nous souhaitons que vous y trouviez des informations utiles ainsi que l'écho des différentes manifestations sornacoises.

Pour toutes suggestions ou erreurs rencontrées au cours de votre lecture, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en faire part (Mairie—Service Bulletin Communal—11 rue des Écoles—19290 SORNAC).

Un coin de poésie...

Extrait du recueil de poésies
« Extravagances mycologiques et autres fabulations »
de César Cassarine

Qui es tu champignon au chapeau rond ?

Boletus edulis un vrai délice
se vante le prince des bolets
sale temps répond le Bolet de Satan
incertitude clame le Bolet rude
au panier réclame le Bolet bai
misère s'écrie le Bolet amer
anar entonne le Bolet blafard
quelle frousse dit le bolet à pied rouge
carrément angoissant ajoute le bolet bleuissant

Boletus aereus dit tête de nègre
le petit gros au feutre « tête de pègre »
Boletus luteus pas de cactus
souffle celui-ci en ôtant son voile
Boletus piperatus sans hiatus
pour amateur de surprises poivrées

Boletus des papyrus ou Bolet des forêts
tous partagent dans leur tête veloutée
l'espoir insensé
d'être simplement renommés
« beau pied »